

DÉPÊCHE DU 25/06/2018

Ehpad: valoriser les innovations est une question de survie (Didier Sapy, Fnaqpa)

Mots-clés : #médioco-social #ARS #fédérations pro #qualité-sécurité des soins #Ehpad #soins à domicile #collectivités territoriales #congrès

(Par Valérie LESPEZ, au Géronforum 2018)

LA GRANDE-MOTTE (Hérault), 25 juin 2018 (APMnews) - "L'attractivité du secteur, c'est une question de survie [...] et le seul moyen qu'on a, c'est l'innovation et la valorisation des bonnes pratiques et des retours d'expériences", a fortement insisté le directeur général de la Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa), Didier Sapy, lors du Géronforum 2018 organisé jeudi et vendredi par cette fédération à La Grande-Motte.

La thématique de ce Géronforum 2018 était "sortir de la contrainte par l'innovation". Les intervenants ont détaillé toutes sortes d'innovations, organisationnelles et technologiques, qui fleurissent dans le champ du grand âge et dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) en particulier (cf [dépêche du 22/06/2018 à 17:10](#)).

"On a besoin que vous fassiez bien, plein de choses, que vous le fassiez savoir et que vous nous le fassiez savoir", a encouragé Didier Sapy face à ses adhérents. "L'enjeu majeur, c'est l'attractivité de notre secteur, au sens large, auprès de toutes les parties prenantes grand public, les futurs résidents et les futurs salariés."

"L'attractivité du secteur, c'est une question de survie; demain vous n'aurez plus de clients, vous n'aurez plus de salariés", a-t-il martelé. "C'est donc vital de valoriser les innovations. Il faut changer l'image à long terme de notre secteur et le seul moyen qu'on a, c'est celui-là, c'est l'innovation et la valorisation des bonnes pratiques et des retours d'expériences."

Julien Moreau, directeur du secteur social et médico-social de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés non lucratifs (Fehap) a expliqué lors de la même table ronde que sa fédération avait défini trois typologies d'innovations pour mieux les observer et les primer.

"Nous avons les innovations absolues, c'est-à-dire celles qui sont reconnues comme des innovations par toutes et tous", a-t-il expliqué, illustrant son propos avec la création, dans un autre secteur, d'Uber. La Fehap parle ensuite d'"innovations relatives", celles "qui sont reconnues comme innovantes pour une partie d'entre nous, mais qui ne vont pas l'être pour d'autres", comme l'Ehpad hors les murs, jugé par certains comme une vraie nouveauté mais pour d'autres "comme une réappropriation du domicile par le champ des institutions".

Enfin, il y a "les innovations invisibles, qu'on accompagne pour qu'elles puissent être identifiées et diffusées dans d'autres établissements et services", a ajouté Julien Moreau.

Didier Sapy a souligné que la Fnaqpa n'avait pas ce genre de classification. Mais la mission de la fédération étant "l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées", "tout dispositif, toute pratique,

qui va dans ce sens-là, est une innovation, d'une certaine manière", a-t-il estimé.

"L'innovation, c'est tout ce qui va contre la standardisation des établissements contre laquelle on se bat quotidiennement", a-t-il souligné.

Julien Moreau a rappelé que la Fehap avait créé "un observatoire de l'innovation pour identifier, valoriser, et permettre de dupliquer ces projets sur d'autres établissements et services".

Cet observatoire, baptisé [Nov'ap](#), est "consultable par toutes et tous sur internet, avec une cartographie des innovations remontées par nos adhérents en fonction soit de la population accueillie, soit du territoire, soit du mode d'innovation qui est porté. Cela va de l'innovation organisationnelle jusqu'au *living lab*", a-t-il décrit (cf [dépêche du 26/11/2015 à 18:33](#)).

La fédération travaille aussi à la pérennité de ces innovations, en partenariat avec une plateforme de *crowdfunding*, en aidant au montage de dossiers et à la recherche des financements privés.

Une banque d'innovations sur le site grand public de la CNSA?

Réinsistant sur la nécessité de valoriser les innovations des professionnels du grand âge, Didier Sapy a rappelé que la Fnaqpa avait aussi, sur [son site internet](#), une rubrique sur les retours d'expériences de ses adhérents. Il a aussi cité [l'Agence des pratiques et initiatives locales \(Apriles\)](#) de l'Observatoire national de l'action sociale (Odas).

"Mettre tout cela en commun sous l'égide de la CNSA [Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie] et de son [portail grand public](#) [cf [dépêche du 09/11/2017 à 17:16](#)] pourrait être une bonne idée, à suggérer à l'issue de ce Géronforum", a proposé Didier Sapy.

Au moment de la création du portail, "nous avons déjà soumis à la CNSA la possibilité de prendre l'égide et d'avoir un observatoire de l'innovation sur le champ social et médico-social", a rappelé Julien Moreau. Mais, a ajouté Didier Sapy, "ce n'était pas dans leur agenda à ce moment-là; ils voulaient commencer par les informations basiques pour le grand public."

"On n'a pas su, historiquement, valoriser les innovations qui sont les nôtres", a reconnu Julien Moreau. "Mais la CNSA, avec son portail, nous donne probablement un outil, demain, pour y loger quelques informations sur les innovations, complétant ces informations basiques", a-t-il plaidé.

Des enveloppes spécifiques pas toujours bien utilisées

Julien Moreau a expliqué que l'observatoire de la Fehap était aussi une vitrine "pour les autorités de contrôle et de tarification, pour leur montrer tout ce que l'on fait au quotidien pour améliorer la qualité de vie des personnes accueillies".

Lors de ce Géronforum, de nombreux intervenants ont d'ailleurs rappelé que les autorités, les agences régionales de santé (ARS) en tête, avaient à leur main un certain nombre d'enveloppes financières pour accompagner les porteurs de projets, comme les crédits non reconductibles (CNR), le fonds d'intervention régional (FIR) ou encore le nouveau fonds pour l'innovation du système de santé (Fiss) (cf [dépêche du 03/04/2018 à 11:17](#)), créé dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018 (cf [dépêche du 23/02/2018 à 12:06](#)).

"Il y a des politiques publiques nationales qui portent fortement l'innovation, en théorie, qui la soutiennent financièrement, il y a de l'argent. Mais le problème, c'est que la tuyauterie est un peu compliquée, on met l'argent à Paris dans un tuyau [...] et à la fin, il n'y a rien qui sort du tuyau sur le terrain", a néanmoins estimé Didier Sapy.

Les autorités de tarification "ont des dispositifs qu'elles ne savent pas toujours utiliser, et font un mauvais usage de certains dispositifs. Ce n'est pas une question de personnes, mais de compétences", a-t-il ajouté.

Julien Moreau a aussi regretté que le financement des innovations s'inscrivait toujours dans un cadre "non pérenne, avec les crédits non reconductibles, le fonds d'intervention régional... On est dans l'incapacité d'avoir une vision de long terme."

Il a néanmoins loué l'article 51 dans la LFSS 2018 "qui permet aux opérateurs de présenter des projets qui ne sont 'pas dans les cases'. C'est la première fois que dans la loi, on nous permet d'être hors la loi", s'est-il réjoui.

Mais, selon Didier Sapy, si "l'article 51 est une nouveauté, il faut voir comment on s'en saisit. Je le trouve un peu sanitaire pour nous; il est vraiment dans des logiques de soins, de parcours de soins, qui restent dans des cases assez sanitaires. Je crains que les innovations de nos adhérents soient un peu en décalage."

vl/nc/APMnews

[VL7PASD90]

POLSAN - ETABLISSEMENTS CONGRÈS ENVOYÉ SPÉCIAL

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2018 APM International -

<https://www.apmnews.com/depeche/64908/322143/ehpad-valoriser-les-innovations-est-une-question-de-survie--didi-er-sapy--fnaqpa->